



PLAN LOCAL D'URBANISME
DE REMILLY

⑤ PLAN DES SERVITUDES
ECHELLE : 1/5000°

Approbation de la 3^e révision par DCM du 28/08/06

LÉGENDE

- +—+— Limite
- T₅ Servitudes aéronautiques pour la protection de la circulation aérienne
- Servitudes concernant les lignes sous pression
- I₄ Servitudes en vue d'installations
- PT₂ Servitudes relatives aux réseaux de télécommunications
- Fibre optique
- A — Déclassement des forêts
- T₁ Servitudes ferroviaires

